

Annonce légale

DATE DE PARUTION 06-12-2022

RÉFÉRENCE L22EJ09982

DÉPARTEMENT DE PARUTION 33

CATÉGORIE AUTRES ANNONCES

SUPPORT Echos-Judiciaires.com



Lien de publication

<https://www.echos-judiciaires.com/annonces-legales/l22ej09982/>

SOCIETE DE CONSTRUCTION D'AQUITAINE

Société par actions simplifiée au capital de 20 000 euros

Siège social : 19 rue René Magne 33300 BORDEAUX

394 321 574 RCS BORDEAUX

AVIS DE DISSOLUTION

La société SOCIETE DE CONSTRUCTION D'AQUITAINE a établi par acte sous seing du 30/09/2022 un projet de fusion avec la SOCIETE DE PEINTURE ET RENOVATION D'AQUITAINE, société absorbante, société par actions simplifiée au capital de 300 000€, dont le siège social est 19, rue René Magne 33300 BORDEAUX, immatriculée sous le numéro 314 467 101 R.C.S BORDEAUX.

Le projet de fusion a été publié au BODACC le 19/10/2022 et il n'a été formulé aucune opposition à cette fusion qui a pris effet le 01/01/2022.

La SOCIETE DE PEINTURE ET RENOVATION D'AQUITAINE étant propriétaire de la totalité des actions composant le capital social de la société SOCIETE DE CONSTRUCTION D'AQUITAINE depuis une date antérieure au dépôt du projet de fusion au Greffe du Tribunal de commerce, l'Associé unique de la SOCIETE DE PEINTURE ET RENOVATION D'AQUITAINE a approuvé en date du 30/11/2022 le projet de fusion avec la SOCIETE DE CONSTRUCTION D'AQUITAINE, ainsi que les apports effectués et leur évaluation.

La société SOCIETE DE CONSTRUCTION D'AQUITAINE s'est trouvée dissoute sans liquidation et la fusion a été définitivement réalisée.

Pour avis
Le Président

